

SÉJOUR JEUNES

SKI

À DESTINATION DES COLLÉGIENS

**24 PLACES
7 JOURS
ET 6 NUITS**

**Séjour Ski du
dimanche 9 au 15 février 2025**

Organisé par la Communauté
de Communes Sauldre et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne organise un séjour au ski du 9 au 15 février à Izeste (Pyrénées Atlantiques). Le ski se pratiquera à la station de ski de Gourette.

À DESTINATION DES COLLÉGIENS - 24 PLACES DISPONIBLES

Un séjour de 7 jours et 6 nuits durant lequel les jeunes pourront découvrir les joies du ski.

Organisation :

La Communauté de communes met à disposition une équipe d'animation pour l'accompagnement des jeunes (1 directeur et 3 animateurs). Elle est responsable de l'organisation du séjour et de l'inscription des participants.

Tarif : 400 €

Comprenant :

- L'hébergement et les repas (prévoir le pique-nique pour le premier jour)
- L'encadrement
- L'ensemble des activités sur place
- La location du matériel
- 2 heures de cours de ski (ESF) par jour
- Le forfait de remontées mécaniques

Païement en 3 fois :

Un titre de paiement de 150€ sera envoyé par le Trésor Public en décembre, un autre de 150 € en janvier 2025 et un dernier de 100€ en février. Possibilité de régler les titres avec des chèques vacances.

Inscription :

L'inscription se fait par l'envoi du dossier complet* par mail à :

responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr

à partir du mercredi 4 décembre à 7h, et jusqu'au 11 décembre inclus.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets dans la boîte mail.

Les enfants ayant déjà participé à un séjour ski intercommunal ne seront pas prioritaires.

Ils pourront s'inscrire (c'est-à-dire envoyer leur dossier par mail), mais leur inscription ne sera validée que s'il reste des places disponibles à la date de clôture des inscriptions.

Attention, le séjour est réservé aux jeunes dont la résidence se situe sur le territoire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.

*DOCUMENTS NÉCESSAIRES: POUR VALIDER LE DOSSIER

- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la CDC (www.sauldre-sologne.fr) complétée et signée
- Copies des pages de vaccination du carnet de santé
- L'attestation d'assurance extra-scolaire 2024-2025
- L'attestation CPAM ou autre régime (RSI, MGEN, etc.) de moins d'un an
- L'attestation de mutuelle

Réunion d'informations pour les parents :
Mercredi 22 janvier 2025 à 18h30
Salle Bill Millin - Aubigny-sur-Nère



Contact

Bertrand Levet, Responsable du séjour jeunes

06 33 02 25 01 - responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr